

4ème Assises de l'Immigration

Résolution contres les renvois des déboutés

Les 4èmes Assises de l'Immigration se sont tenues à Morges ce samedi 21 mai 2005. Les participants ont tenu à prendre position face à la situation inhumaine de nombreux immigrés et réfugiés :

- Les Assises s'opposent à l'utilisation des mesures de contrainte
- Elles dénoncent le renvoi des requérants d'asile déboutés, dit du groupe des « 523 »
- Elles refusent l'expulsion des sans-papiers qui travaillent et qui ont demandé leur régularisation dans le cadre de la circulaire Metzler
- Elles s'opposent à la décision du Conseil d'Etat vaudois d'interdire de travailler aux requérants déboutés
- Elles dénoncent les mesures inhumaines appliquées aux personnes frappées de « Non Entrée en Matière » (NEM)

Adopté par la CCCI le samedi 21 mai 2005